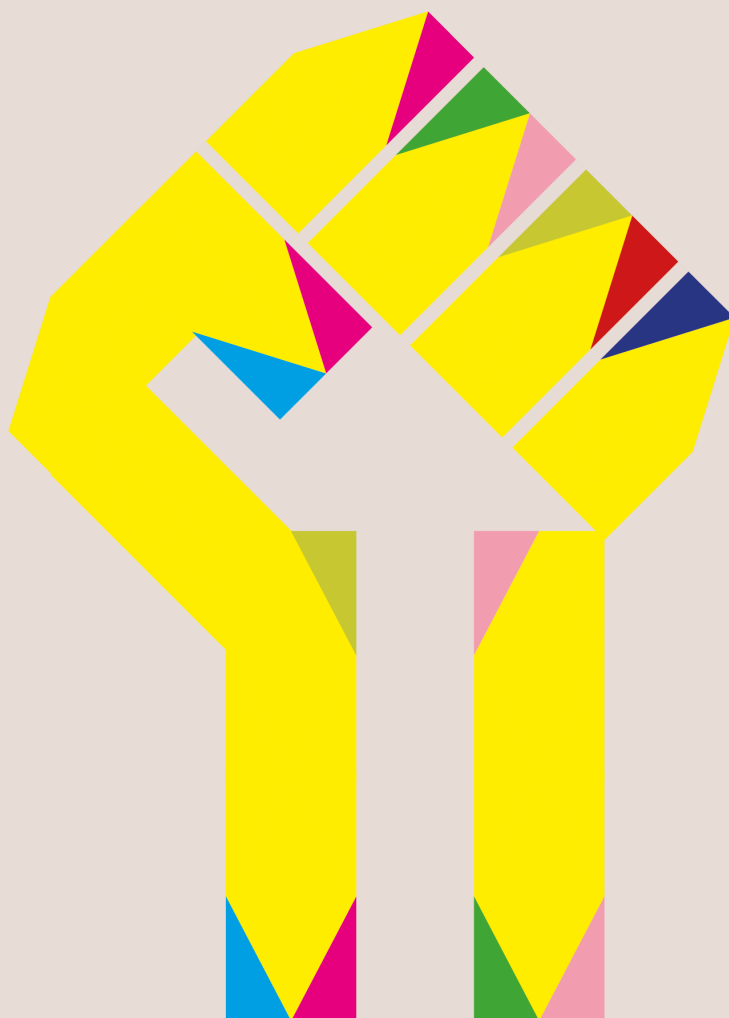


RÉSOLUTIONS

ADOPTÉES

14ÈME ASSEMBLÉE MONDIALE EMMAÛS 2021-2022



emmaüs

INTERNATIONAL

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT



A l'issue des travaux et débats qui se sont tenus du 9 au 12 mai 2022 à Piriapolis, au regard du Rapport d'orientation 2021-2025 envoyé à tous les groupes membres, et de la synthèse des ateliers réalisés pendant l'Assemblée mondiale, les propositions suivantes sont soumises au vote des participant.e.s :

I. POUR RENFORCER NOTRE MOUVEMENT – EXISTER, S'ENGAGER

RESOLUTION 1.1

L'autosuffisance économique, humaine et politique¹, est un principe fondateur de notre Mouvement et alimente nos textes fondamentaux. Les travaux de cette Assemblée mondiale nous amènent à engager une réflexion pour réactualiser ce principe, réfléchir à sa dimension écologique, voir s'il faut le renommer et à quelles échelles du Mouvement il doit s'appliquer.

L'Assemblée mondiale rappelle que ce principe traduit notre volonté d'être indépendant pour mener à bien notre lutte contre la pauvreté et ses causes.

Résultats des votes

Pour : 222

Contre : 0

Abstention : 2

RESOLUTION 1.2

L'Assemblée Mondiale réaffirme la nécessité d'accompagner les groupes vers l'autosuffisance par une redistribution solidaire de nos ressources, par des relations directes de groupe à groupe. Ces ressources doivent être partagées au sein d'Emmaüs international et ses régions, dans la transparence et l'équité.

Résultats des votes

Pour : 214

Contre : 0

Abstention : 14

RESOLUTION 1.3

Nos modèles économiques sont menacés notamment par la concurrence des entreprises privées, par des législations qui favorisent les acteurs de l'économie néolibérale, par les conséquences des changements climatiques, par les guerres.

¹ Autosuffisance économique par autonomie financière ; Autosuffisance humaine par la capacité de prise de décision des groupes eux-mêmes ; Autosuffisance politique par l'autonomie du positionnement des groupes par rapport aux problèmes locaux, nationaux, internationaux.



Nous courons le risque de perdre nos fondamentaux dans les choix que nous ferons pour faire face à ces dangers.

Nous devons donc lier notre travail et nos activités économiques à leur finalité sociale et politique, ainsi qu'aux valeurs d'Emmaüs.

Par ailleurs, il nous faut renforcer l'impact social, politique et environnemental de nos activités, à partir de pratiques identifiées ou à inventer, dans notre Mouvement ou ailleurs, afin d'être reconnu comme des acteurs d'une économie réellement éthique et solidaire.

Résultats des votes

Pour : 244

Contre : 1

Abstention : 12

RESOLUTION 1.4

Le contexte de crises dans lequel nous évoluons impose d'engager nos activités économiques dans la voie de la transition écologique, ce qui impliquera de mobiliser et renforcer nos fonds de solidarité internationale pour que cette transition soit juste et solidaire.

Résultats des votes

Pour : 232

Contre : 4

Abstention : 5

RESOLUTION 1.5

Nous constatons un décalage entre le quotidien que nous vivons dans nos groupes, et l'appartenance à un mouvement international.

Nous devons renforcer les espaces au sein des groupes et des nations pour parler de la vie du Mouvement international. Nous nous engageons à faire vivre le socle commun adopté à notre Assemblée générale extraordinaire sur le rôle des délégués nationaux, à continuer à développer des espaces d'échanges et de rencontres à l'échelle internationale, mais aussi à inventer des espaces permanents d'échanges.

Résultats des votes

Pour : 239

Contre : 0

Abstention : 4



II. POUR LUTTER CONTRE LES CAUSES DE LA PAUVRETE - RESISTER

RESOLUTION 2.1

Comme nous l'affirmons dans notre 1^{er} Rapport mondial, la pauvreté, les injustices, les prédatons sur notre environnement ne sont pas une fatalité mais le résultat de choix politiques.

Pour résister, l'Assemblée mondiale adopte les exigences et revendications du 1^{er} Rapport mondial d'Emmaüs international comme socle commun de construction et de diffusion de notre parole politique. Ce rapport est amené à être toujours actualisé, en particulier dans les revendications que nous pouvons porter pour la justice climatique, sociale et environnementale.

Résultats des votes

Pour : 239

Contre : 0

Abstention : 2

RESOLUTION 2.2

L'Assemblée mondiale réaffirme la pertinence des trois combats dans lesquels elle s'est engagée depuis l'Assemblée mondiale de Jesolo :

- pour une économie réellement éthique et solidaire au service des droits fondamentaux
- pour une justice sociale et environnementale pour un monde durable
- pour la paix et la liberté de circulation pour une citoyenneté universelle

Elle s'engage à mener des actions collectives et des campagnes d'interpellation, qui impliquent l'ensemble des Régions, en particulier sur les enjeux de justice climatique, des migrations internationales ainsi que pour une éducation pour l'éveil des consciences.

Résultats des votes

Pour : 247 (unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

RESOLUTION 2.3

L'Assemblée mondiale réaffirme la nécessité d'œuvrer à la création d'alliances pour unir nos forces avec d'autres mouvements qui tentent également de changer les rapports de force et de s'attaquer aux causes des injustices.

Un nouveau Forum des alternatives sera organisé durant la mandature pour se positionner face aux dangers de la période que nous vivons, apprendre d'autres acteurs, engager des actions plus collectives et politiques.



Résultats des votes

Pour : 245 (unanimité)

Contre : 0

Abstention : 0

RESOLUTION 2.4

L'Assemblée mondiale a constaté dans ses travaux que le manque d'implication dans la solidarité internationale n'est ni lié à un manque de moyens, ni à un désaccord avec ce principe fondateur, mais à une difficulté à se sentir réellement acteur de cette solidarité.

Ainsi, cette Assemblée mondiale réaffirme la nécessaire mutualisation de nos moyens pour assurer la cohérence entre les valeurs de notre mouvement et les actions que nous menons, et permettre l'organisation de rencontres internationales pour découvrir et travailler concrètement sur le terrain, nourrir nos actions de plaidoyer.

Résultats des votes

Pour : 235

Contre : 0

Abstention : 8

III. POUR VIVRE NOTRE HERITAGE - TRANSMETTRE

RESOLUTION 3.1

Notre Mouvement est engagé dans l'éveil des consciences depuis ses débuts, défend une méthode, s'ancre dans des valeurs et des principes pour servir les plus souffrants et leur permettre de faire entendre leur voix.

Cette Assemblée mondiale décide de lancer un processus de formation, de transmission et d'éveil des consciences pour que chacun connaisse et s'approprie nos valeurs, nos principes dont celui de l'autosuffisance, notre histoire, qu'il comprenne les causes qui produisent la souffrance, les guerres, le pillage des ressources et la destruction de notre planète.

Ce processus de formation, qui s'appuiera sur des dynamiques déjà existantes ou à inventer, doit ainsi permettre à chacun de porter nos combats et de devenir provocateur de changement.

Résultats des votes

Pour : 245

Contre : 0

Abstention : 2

RESOLUTION 3.2

L'Assemblée mondiale souhaite que notre héritage puisse continuer à inspirer, tant au sein de notre Mouvement qu'à l'extérieur.



Cela implique d’engager un travail plus fort et collectif de communication et de sensibilisation, notamment auprès des jeunes générations, ainsi que la mise en place d’espaces de rencontre et d’échanges.

Cette communication doit permettre de faire comprendre qui nous sommes, nos principes, notre vision de la solidarité internationale. Elle doit rendre visible l’impact social, politique et environnemental de notre travail, nos alternatives et nos luttes.

Résultats des votes

Pour : 234

Contre : 0

Abstention : 6

LUTTONS ENSEMBLE POUR CHANGER LE MONDE !



ASSEMBLÉE MONDIALE EMMAÛS

DU 9 AU 13 MAI 2022

ASSEMBLEE-MONDIALE-EMMAUS.ORG



emmaüs

INTERNATIONAL

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

